

**PROBLEMATIQUE :** Certains sites abritant la cistude peuvent nécessiter quelques aménagements afin d'optimiser les conditions de vie pour l'espèce



©S.THIENPONT

### Création de postes d'insolation

#### *Dans quel but ?*

Optimiser les capacités d'accueil d'un site  
Améliorer l'attractivité de certains secteurs  
Créer des points de vision pour sensibiliser le public

#### *A quelle période ?*

Octobre à février

#### *Quelles précautions ?*

La création de postes d'insolation peut être envisagée lorsque des biotopes naturels équivalents ont été détruits (en cas d'aménagement) ou lorsqu'un manque de zones d'insolation est clairement identifié sur le site.

Ces postes d'insolation correspondent à des supports ligneux qui peuvent être constitués par :

- un arbre ou tronc d'arbre abattu et placé dans l'eau,
- un radeau constitué de plusieurs morceaux de bois (aulne, robinier) assemblés et disposé en appui sur la berge,
- un fagot constitué de branchages fixé à l'aide de trois pieux disposés en triangle

Le poste d'insolation doit idéalement être disposé à proximité des berges, en dehors de l'eau, être orienté selon un axe sud-sud-ouest pour favoriser l'insolation et de préférence à l'abri du vent

### Aménagements de mares pour les juvéniles (« Nurseries »)

#### *Dans quel but ?*

Création de mares ou de fossés à proximité de zones de ponte pour favoriser la survie et la croissance des juvéniles

#### *A quelle période ?*

Octobre à février

#### *Quelles précautions ?*

Surface de quelques dizaines de mètres carrés  
Créer des pentes douces

Profondeur faible à l'étiage : de 30 à 80 cm (maximum 1m)  
Créer des zones de hauts fonds (< 30 cm) et des zones de bas fonds (60 à 80 cm)

Réaliser cet aménagement à une faible distance de la zone de ponte (quelques dizaines de mètres), si possible à mi-chemin entre le plan d'eau et le site de ponte  
Privilégier ces aménagements en bordure de milieu forestier

Permettre la végétalisation naturelle : une végétation aquatique et un couvert végétal important apportent une protection maximale contre les prédateurs et garantissent une nourriture abondante

Utiliser des engins non marquants, type pelleuse de marais à chenilles, pour les travaux



©S.THIENPONT

## Création d'une dune de pont artificielle

### *Dans quel but ?*

Palier au manque de sites favorables à proximité directe de l'étang

### *A quelle période ?*

Octobre à février

### *Quelles précautions ?*

Positionner cette dune à proximité du plan d'eau ou de milieux aquatiques annexes (mares ou fossés)

Utiliser du sable ou de la terre de granulométrie fine de préférence, au moins pour les couches superficielles

Choisir une exposition selon un axe sud/ sud-ouest pour favoriser un bon ensoleillement

Prévoir une pente de 15 à 30% pour favoriser l'insolation du site et le bon écoulement de l'eau

Prévoir une hauteur d'ouvrage de 1 à 2 mètres et une surface de plusieurs dizaines de mètres carrés

Un ensemencement à base de graminées pourra être effectué si une problématique « espèce envahissante » se pose sur le secteur

L'entretien (fauche, arrachage) sera effectué manuellement chaque année de préférence en avril/mai, ou par pâturage extensif si l'aménagement s'inscrit dans une exploitation agricole (permet ainsi un entretien continu en cas de forte croissance végétale)



© S. THIENPONT



© M. NICOLAS



© L. BARTHE

**Des questions ? Contactez  
vos référents locaux :**



### Pour aller plus loin :

*CISTUDE NATURE 2009 – Guide technique  
pour la conservation de la Cistude  
d'Europe en Aquitaine – 87 à 89.*

